



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
15/03/2020

L'ASSOCIATION REJOUÉ, NOUVEAU PARTENAIRE DE CONFIANCE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ENTREPRISES DE CRÈCHES

La **Fédération Française des Entreprises de Crèches** représente 600 entreprises employant 20 000 salariés et gérant 1 900 établissements d'accueil du jeune enfant, soit 49 000 places de crèches au 1^{er} janvier 2020.

La Fédération compte désormais parmi ses partenaires de confiance l'association Rejoué, l'atelier d'insertion qui donne une seconde vie aux jouets.

Ce partenariat va permettre aux adhérents de la FFEC de bénéficier d'un accès privilégié aux offres de Rejoué et donc de faire le choix d'une consommation écoresponsable et solidaire aux impacts positifs multiples : la création d'emplois locaux en Île-de-France, l'intégration sociale facilitée, le prolongement de la durée de vie des jouets et enfin des économies pour les professionnels de la petite enfance.

Depuis sa création en 2012, Rejoué fournit déjà de nombreux professionnels de l'enfance : crèches, centres de loisirs, ludothèques, écoles, etc., avec des jouets de qualité sélectionnés pour leur intérêt pédagogique et ludique. Elle sera à présent également présentée comme un fournisseur privilégié pour les entreprises de crèches et de micro-crèches adhérentes à la FFEC.

A propos de l'association Rejoué :

L'**association Rejoué** est une association de loi 1901 qui collecte et rénove des jouets grâce au travail d'hommes et de femmes accompagnés dans un parcours d'insertion. Chaque année c'est plus de 55 000 jouets et livres qui sont rénovés par 62 personnes en situation de précarité aidées socialement et professionnellement. Les jouets sont collectés, triés, sélectionnés selon les normes de sécurité en vigueur, complétés si besoin et nettoyés écologiquement puis vendus à prix réduits. Les salariés de Rejoué sont accompagnés vers un retour à l'emploi durable. L'association les aide à résoudre leurs freins sociaux et élabore avec eux un projet professionnel adapté et durable grâce à des formations et des stages.

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la **Fédération Française des Entreprises de Crèches** réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 600 entreprises adhérentes représentant 1 900 établissements, soit plus de 49 000 places de crèches en France et employant 20 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.